fonctionner dans l'établissement, auxquelles on fournit des matières 1res qui consistent en fourrages, racines ou autres substances, et qui les convertissent en produits variés dont les uns servent à entretenir la fécondité des terres et à assurer une production plus abondante, et les autres à fournir des recettes destinées à couvrir les frais qu'occasionnent les machines ou à payer les matières 1res qu'elles consomment.

Une manière aussi simple que la précédente d'envisager la production animale, mais qui se prête mieux aux divers calculs d'évaluation et dont nous avons donné une idée à la page 348, consiste à considérer les bestiaux comme de *véritables consommateurs étrangers* qui achètent les fourrages de la ferme et donnent en échange des produits et avec lesquels il s'agit d'établir une balance pour diverses avances faites pour leur compte par l'entrepreneur. De cette manière il ne s'agit que de connaître le prix d'achat et de vente des diverses espèces de bestiaux, dans différentes conditions et à différens âges, dans la localité qu'on occupe, les frais annuels de leur entretien ainsi que leur consommation en fourrages ou autres alimens, et à établir un compte avec tous ces élémens. Les bestiaux dont le compte se balancera de la manière la plus avantageuse seront ceux auxquels l'administrateur accordera la préférence.

Dans cette méthode d'appréciation du produit des bêtes de rente, on ne s'occupe en quelque sorte ni de l'espèce, ni de la race, ni des familles de bestiaux; on n'a point à examiner la qualité des produits ou leur abondance; il ne s'agit, en dernière analyse, que de connaître ceux qui procurent la plus grosse rentrée avec les moindres avances possibles dans les conditions où on se trouve placé. Seulement nous supposons que l'administrateur est assez éclairé pour adapter en même temps les animaux aux exigences physiques de la localité et au système de culture qu'il adopte, et pour veiller à ce que les avantages que semblent promettre une certaine espèce de bestiaux soient permanens, c'est-à-dire que ceux-ci ne dégénèrent pas au bout d'un certain temps par suite du climat, de la nature du terrain ou de la qualité de ses récoltes, et à ce que les produits des bêtes de rente aient un écoulement prompt et avantageux, au moins pendant un certain temps.

Il y a 2 méthodes principales pour *balancer les comptes de la production animale*, c'est-à-dire pour comparer les frais qu'occasionnent l'entretien et l'éducation du bétail avec les recettes qu'il procure. Voici en quoi consiste chacune d'elles:

Dans la 1re *méthode*, on porte au débit du compte de la production animale la valeur des fourrages au prix des marchés, en ayant l'attention de porter une somme égale à la précédente au crédit du compte de la production végétale, c'est-à-dire au compte des terres arables, des prairies, des pâturages et des fabriques agricoles qui ont fourni les alimens du bétail.

Cette méthode, comme on voit, suppose une vente des fourrages qui est purement fictive et dont les conditions sont, en quelque sorte, arbitraires, parce que les prix des marchés sont de leur nature essentiellement mobiles et qu'ils se compliquent pour le producteur des frais de transport également variables avec le temps, les circonstances ou l'éloignement des lieux d'écoulement. Dans une comptabilité régulière, les fourrages sont un article auquel on ne peut assigner de prix, puisqu'un agriculteur n'est pas maître de les vendre, qu'il faut qu'il les fasse consommer sur son établissement, s'il ne veut pas anéantir la fécondité de ses terres et tarir la source de tous ses profits. Ainsi, cette méthode, qui repose sur une vente fictive et qui peut avoir son utilité quand il s'agit d'établir des calculs propres à déterminer les avantages de quelques spéculations mercantiles ou quand l'éducation des animaux domestiques forme une spéculation en dehors de l'agriculture, ne nous paraît pas la plus propre à faire connaître le mérite économique de telle ou telle espèce de bêtes de rente lorsqu'on organise ce service dans un établissement.

La 2e *méthode* consiste à balancer les recettes brutes que procure l'économie du bétail uniquement avec les dépenses qu'occasionne l'entretien de celui-ci, tant pour intérêt des avances que pour dépérissement, logement, soins divers, etc., sans rien porter en compte pour la nourriture, et à considérer ensuite l'excès des recettes sur les dépenses comme destiné à payer les alimens consommés.

On n'a plus ainsi à s'inquiéter du prix des fourrages au marché; on ne porte en recette à la production végétale que les sommes réelles dont son compte s'est bonifié pour les fourrages qu'elle a fournis, recettes qui sont d'autant plus élevées que les consommateurs, c'est-à-dire les bestiaux ont payé les denrées à un prix plus avantageux. Ici, le bétail ne donne ni perte ni profit, tout est rapporté au compte de la production végétale comme base fondamentale de toutes les opérations agricoles et comme celle à laquelle les autres services doivent un tribut pour toutes les denrées qu'ils lui empruntent et qu'ils convertissent en produits divers. Le fumier est considéré comme appartenant au sol; seulement, pour balancer sa valeur, on ne tient aucun compte de la paille consommée en litière par les animaux, tant au débit de ceux-ci qu'au crédit de la production végétale.

C'est en prenant pour base ces principes simples et aussi faciles à comprendre qu'à développer, que nous allons montrer comment on doit établir les calculs économiques relatifs à chacune des espèces de bêtes de rente qui entrent le plus communément dans le mobilier des établissemens ruraux, tels que les chevaux, les bœufs, les moutons et les cochons, et apprécier les divers services auxquels on les destine en faisant précéder ces calculs de quelques considérations sur les conditions dans lesquelles chacune de ces espèces diverses paraît présenter le plus d'avantages.

§ Ier. — Des chevaux.

La multiplication des chevaux destinés à la vente est une spéculation qui exige généralement, pour être profitable, l'avance d'un assez gros capital, des connaissances pratiques spéciales sur l'éducation des animaux domesti-